

27,8%

Taux d'investissement
des entreprises non financières
en Wallonie pour l'année 2016

Investissement par secteur institutionnel - 2016 (en % du PIB de l'économie totale)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Sociétés non financières	10,7	15,7	14,1	14,4
Sociétés financières	2,6	0,6	0,5	0,9
Administrations publiques	2,8	1,8	2,6	2,2
Ménages	1,3	6,9	6,2	5,7
Institutions sans but lucratif au service des ménages	0,2	0,1	0,1	0,1
Economie totale	17,5	25,1	23,5	23,3

Taux d'investissement par secteur institutionnel - 2016 (Investissement en % de la VAB du secteur)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Sociétés non financières	24,9	25,8	27,8	26,1
Sociétés financières	15,6	16,2	13,2	15,5
Administrations publiques	13,5	16,7	14,2	15,2
Ménages	15,7	51,2	39,4	44,0
Institutions sans but lucratif au service des ménages	13,3	14,8	12,1	13,6
Economie totale	19,6	28,1	26,3	26,1

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2019)

Le premier tableau montre l'origine des investissements (formation brute de capital fixe) par secteur institutionnel. En Wallonie, l'investissement total (rapporté au PIB) est supérieur à ceux observés pour la Belgique et Bruxelles mais inférieur à celui mesuré pour la Flandre. La provenance de l'investissement, en termes de secteurs, varie entre les régions. Le poids de l'investissement public dans le PIB est plus important en Wallonie qu'en Flandre (2,6 % contre 1,8 %). Les investissements des ménages sont plus importants en Wallonie qu'à Bruxelles (6,2 % contre 1,3 %), mais sont légèrement supérieurs en Flandre (6,9 %). La part des investissements des sociétés non financières dans le PIB, en 2016, est également plus élevée en Flandre qu'ailleurs.

Le second tableau reprend les taux d'investissement par secteur institutionnel et ceux-ci sont mesurés en proportion de la valeur ajoutée brute du secteur concerné.

Le taux d'investissement des entreprises non financières s'élevait à 27,8 % en 2016 en Wallonie. Ce taux dépassait celui enregistré à Bruxelles (24,9 %) et en Flandre (25,8 %). Les investissements, selon le SEC 2010, incorporent les dépenses en recherche et développement qui sont importantes en Wallonie, notamment dans l'industrie pharmaceutique. Cela explique grandement pourquoi le taux d'investissement des entreprises non financières est plus élevé dans le Brabant wallon (44,1 %) que dans le reste de la Wallonie, où il s'élève à 23,7 % pour l'année 2016.

Au niveau des taux d'investissement par secteur institutionnel, on remarque que ceux-ci sont généralement, à l'exception notable des entreprises non financières, plus élevés en Flandre que dans les deux autres régions.

Investissements

Formation brute de capital fixe, en euros chaînés - prix de 2010 en indice (2008=100)

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Bruxelles	100,0	94,6	90,1	89,6	88,2	91,3	96,1	102,5	101,0
Flandre	100,0	92,7	92,8	96,6	97,2	96,0	100,8	99,3	109,6
Wallonie	100,0	94,0	93,5	100,3	100,3	95,7	103,5	115,1	105,5
Union européenne	100,0	88,3	88,2	89,9	87,7	86,6	89,1	93,4	96,3
Zone euro	100,0	88,8	88,5	89,8	86,7	84,7	86,1	90,3	93,9
Belgique	100,0	93,3	92,6	96,5	96,7	95,2	100,7	103,5	107,4
Allemagne	100,0	89,9	94,8	101,6	100,9	99,6	103,5	105,2	108,9
France	100,0	90,9	92,8	94,7	95,0	94,2	94,2	95,2	97,9
Pays-Bas	100,0	91,4	85,2	89,4	83,8	82,4	80,5	103,8	96,2

Sources : ICN; Calculs : IWEPS (février 2019)

En Wallonie, à l'instar des autres régions belges et de l'ensemble de la Zone euro, les investissements ont été fortement affectés par la crise financière de l'automne 2008. En 2013, le niveau des investissements avait encore chuté après la crise des dettes souveraines au sein de la Zone euro. Il est reparti à la hausse partout en 2014. En Wallonie, cette hausse s'est intensifiée très nettement en 2015, notamment en raison d'opérations exceptionnelles (rachat de brevet) dans l'industrie pharmaceutique portant le niveau d'investissement à un niveau largement supérieur à celui observé avant crise. S'agissant d'opération exceptionnelle, elle ne s'est pas répétée en 2016, ce qui explique la baisse des investissements cette année-là.

La Flandre et Bruxelles retrouvaient en 2015 un niveau d'investissement quasi équivalent à celui observé avant la crise, ce qui n'était pas le cas dans la Zone euro ni dans l'Union européenne des 28. La Flandre a connu une forte hausse des investissements en 2016 portant son niveau à un niveau largement plus haut que celui mesuré avant crise. Ce fort accroissement s'explique notamment par l'achat cette année-là d'un navire.

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année février par l'Institut des Comptes Nationaux.

Le taux d'investissement d'un secteur ou d'une branche est le rapport entre la formation brute de capital fixe et la valeur ajoutée brute au prix de base (1^{er} tableau).

Pour l'investissement total ventilé par secteur institutionnel, le taux est toutefois présenté par rapport au PIB (2^{ème} tableau).

La mesure de l'évolution du capital fixe s'effectue en euros chaînés et à partir de 2008 pour mieux visualiser les effets de la crise (3^{ème} tableau).

Pertinence et limites

La formation brute de capitale fixe en volume (euros chaînés de 2010) est calculée par l'IWEPS en tenant compte des déflateurs nationaux.

Le taux d'investissement des entreprises non financières est utilisé comme indicateur de résultat pour le FEDER en Wallonie.

Pour en savoir plus :

<http://www.iweps.be/publication/comptes-regionaux-2017/>

Personne de contact : **Yves Tilman** (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : **mars 2020**